



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Danville, que lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Danville tenu le 11 mai 2026, les règlements suivants ont été adoptés :

Règlement 2026-03 – sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats et la délégation spéciale en matière de ressources humaines.

Règlement 2026-05 – décrétant le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la Ville pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet au www.danville.ca

Avis donné à Danville, ce 13^e jour de mai 2026

Isabelle Tremblay
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Isabelle Tremblay, greffière de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d'affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 13 mai 2026

La greffière

Isabelle Tremblay